

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TROISIÈME ANNÉE. — 1874-1875



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

C. RIOTOR, rue de la Barre, 12.

1876

n'a pas la constitution des Palmelles qui, comme on le sait, sont caractérisées par des cellules noyées dans une gangue muqueuse.

L'année dernière, je retrouvai cette Algue assez abondante sur la terre, autour d'un urinoir placé à l'angle S.-E. de la cour d'entrée de l'Hôtel-Dieu ; je remarquai dès lors qu'elle paraissait ne pas s'éloigner du périmètre mouillé. Me rappelant alors l'aspect des lieux où j'avais trouvé pour la première fois le *Porphyridium*, j'y retournai et je constatai que l'endroit en question servait à un usage trop bien justifié par l'absence complète de tout appareil Wallace dans le voisinage.

Cette coïncidence éveilla dans mon esprit l'idée que la présence dans le sol de certains principes salins ou azotés de l'urine était indispensable à la vie de l'Algue ou tout au moins favorisait son développement.

Une nouvelle découverte de ce *Porphyridium* dans une station analogue vient corroborer cette observation. Au bas du plan incliné qui sert à relier la rue Terme à la Croix-Rousse, on peut voir actuellement la terre située au-dessous de l'urinoir qui se trouve à gauche de l'embarcadère couverte de *Porphyridium* ; on peut de plus constater que le terrain est en pente et que l'Algue s'est développée suivant la direction prise par les liquides qui s'en écoulent constamment.

L'ensemble de ces coïncidences m'a décidé à appeler l'attention de mes collègues sur ce fait intéressant d'influence du *substratum* sur le développement d'un végétal inférieur. J'entreprends du reste, dès aujourd'hui, des expériences de culture dont je me ferais un devoir d'entretenir la Société (1).

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1874

Admission de M. Antonin Joannon.

Correspondance :

(1) Bien que les résultats de ces expériences n'aient pas été aussi nets que je l'eusse désiré, j'ai cru cependant convenable d'en faire l'objet d'une communication à la session extraordinaire tenue par la Société botanique de France à Angers au mois de juin dernier. (Note ajoutée pendant l'impression).

Le Secrétaire donne lecture :

1° D'une lettre de M. Boudeille, membre correspondant à la Condamine (Basses-Alpes), donnant la liste de ses dernières récoltes de 1874.

2° M. Crépin, secrétaire-général de la Société royale de botanique de Belgique, annonce l'envoi du *Bulletin* de cette Société en échange de nos *Annales*. M. Crépin termine sa lettre en félicitant vivement notre Société de la marche prospère qu'elle a suivie depuis sa fondation. « D'après les procès-
« verbaux, dit-il, que j'ai lus avec beaucoup d'intérêt et qui
« ont été lus (ceux de la 1^{re} année) par de nombreux membres
« de notre Société, je vois qu'une grande activité règne au
« sein de votre jeune Société botanique. Que vos ressources
« financières s'accroissent assez rapidement, et alors vos *An-*
« *nales* deviendront plus volumineuses et pourront renfermer
« des travaux qui mettront bientôt votre Compagnie au niveau
« des belles Sociétés provinciales qui font la gloire d'un grand
« nombre de vos villes principales. »

Le volume de la Société belge contient une monographie des Jungermanniiées par le savant président, M. Dumortier, bien connu des botanistes par les patientes recherches qu'il a entreprises depuis longtemps sur ce groupe de Muscinées. M. Debat veut bien se charger d'en donner un compte-rendu à une prochaine séance.

M. Crépin nous a envoyé également le mémoire qu'il a publié sous le titre de : *Description de quelques fossiles (végétaux) des psammites du Condroz.*

3° M. Horace Perret fils, de Saint-Genis-Laval, envoie une partie du Catalogue de son herbier et une note sur le *Chlora serotina* Koch. La lettre jointe à cet envoi donne des renseignements sur les plantes suivantes :

Ridolfa segetum Moris, plante italienne, trouvée par M. Roux (de Marseille), çà et là dans les champs aux Martégeaux et à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Galium pedemontanum All. que M. l'abbé Sauze vient de découvrir à la Motte d'Aveillans et à Pierre-Châtel (Isère).

Puccinia malvacearum, trouvé par M. Perret, à Yvoir, sur *Malva sylvestris*, au printemps 1873, et que M. Roux

aurait découvert dès le mois de février 1873 aux environs de Marseille.

Le Secrétaire présente les brochures suivantes reçues dans la dernière quinzaine :

- 1° *Revue savoisienne* ;
- 2° *Bulletin de la Société botanique de France, session de Bruxelles* ; ce numéro contient des notes sur un hybride entre le *Lamium maculatum* et le *Leonurus cardiaca* ; un mémoire de M. Ch. Royer sur l'application des organes souterrains à la détermination des plantes, et comme exemples, l'auteur a établi des clefs pour parvenir à la connaissance des espèces des genres *Ranunculus*, *Viola*, *Epilobium*, *Enanthe*, *Cirsium*, *Campanula* ; une étude sur la flore calaminaire des environs de Spa.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la demande en modification du règlement déposée par un certain nombre de membres à la précédente séance.

Après une longue discussion, M. le Président met aux voix la proposition de nommer une Commission chargée d'examiner les modifications qu'elle jugera utile d'introduire dans le règlement et de préparer un projet qui sera soumis au vote de la Société réunie à la séance prochaine, en assemblée générale.

Cette proposition est votée à la presque unanimité.

Il est ensuite procédé à la nomination, au scrutin secret, des membres de la Commission ; sont élus MM. Cusin, Vivian-Morel, Guillaud, Mathieu, Lambert, Guichard et Chaponot.

Communications :

1° M. Magnin donne lecture de la note suivante :

SUR LA PRÉSENCE DANS LE LYONNAIS
DU « CHLORA SEROTINA » Koch., par M. Horace Perret.

Je désire appeler votre attention sur une plante qui passe souvent inaperçue, peut-être parce qu'on n'a pas d'indications pour la reconnaître ou peut-être encore parce qu'on n'a pas cherché à la découvrir dans notre Flore lyonnaise. Je suis étonné qu'aucun ouvrage n'en fasse mention, puisqu'elle est indiquée aux environs de Lyon dans la Flore de France.

Mes échantillons de cette plante (malheureusement trop peu nombreux,

car je n'ai trouvé que deux pieds) ont été récoltés à Serrières (Ardèche) dans des prairies marécageuses des bords du Rhône. Cette localité non encore citée dans aucune Flore et si rapprochée de nous m'encourage à la chercher dans nos environs et j'engage mes collègues à la chercher aussi de leur côté.

Du reste la différence d'habitat avec le *Chlora perfoliata* L. est assez tranchée. Le *C. perfoliata* L. croît dans les lieux humides et bien exposés du Jura, du Bugey et des Alpes. Il est commun dans les provinces méridionales, je l'ai trouvé abondant aux environs de Marseille; on le retrouve dans les fentes de rochers et dans quelques pelouses à Couzon et même dans quelques prairies mouillées mais non marécageuses au-dessus de Lyon. Le *C. serotina* croît dans les marécages et les tourbes des bords du Rhône, du Rhin et de quelques ruisseaux des Alpes et des Cévennes, ainsi que dans les landes de Bayonne et en Corse.

On distingue le *C. serotina* du *C. perfoliata* par les divisions du calice qui sont lancéolées-linéaires, et subtrinerviées sur le sec (subuninerviées dans le *C. perfoliata*), un peu plus courtes que la corolle. Celle-ci à divisions subaiguës ou acuminées (obtusées dans le *C. perfoliata*). Les feuilles inférieures sont subpétiolées, les caulinaires ovales ou ovales-lancéolées arrondies à la base et offrant une soudure moindre que leur largeur. Fleurs d'un jaune pâle (dans le *C. perfoliata* les feuilles caulinaires sont ovales triangulaires et soudées à la base dans toute leur longueur; la fleur est orangée). Les deux plantes fleurissent à la même époque.

M. Perret a joint à sa note un dessin représentant le *Chlora serotina* de Serrières, destiné aux archives de la Société.

2° RAPPORT SUR LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES D'ANGERS, 3° ANNÉE, par M. Cusin.

La Société d'Angers ne compte pas un grand nombre d'années d'existence, trois ans; cependant en lisant le Bulletin qu'elle nous a adressé, on voit que ses travaux sont intéressants.

Sans doute son cadre est plus vaste que le nôtre. La physique, la géologie, l'entomologie offrent une ample carrière à ses travaux. Je ne vous parlerai pas de tous ces sujets; j'ometts même quelques découvertes cryptogamiques sur lesquelles je me déclare incompetent.

Rappelons d'abord, pour mémoire, le procédé relatif à la dessiccation des plantes grasses. Il consiste à faire séjourner ces plantes pendant quelque temps dans l'acide sulfurique très-étendu avant de les livrer à la dessiccation. Je n'ai pas expérimenté ce procédé; je me suis contenté jusqu'ici de plonger ces sortes de plantes dans de l'eau bouillante et de les en retirer immédiatement. On obtient ainsi une dessiccation des *Sedum* au moins aussi rapide que celle des autres plantes, et l'on évite le défeuilletement. Il serait bon néanmoins d'essayer le procédé indiqué par la Société d'Angers et de juger si de meilleurs résultats compensent le surcroît d'embarras.

M. Reverchon indique l'alcool arsénié comme souverainement employé pour la conservation des plantes en herbier. M. Bouvet dit que le chlorure de mercure employé aussi à cet effet offre l'inconvénient d'être transformé

en protochlorure au contact des matières organiques et, par suite, de devenir inactif au bout d'un certain temps; de plus, il présente un certain danger dans l'usage. Pour lui, le sulfure de carbone est jusqu'à présent le meilleur auxiliaire qu'on ait trouvé pour la bonne conservation d'un herbier.

Je livre ces observations à mes collègues, en les invitant à faire des expériences comparatives. Je dois leur dire d'abord que, s'ils ne sont pas pharmaciens, ils auront de la peine à se procurer de l'arsenic, et je saisis cette occasion pour les inviter à ne pas revêtir de gomme leurs échantillons, soit par le dos, soit par la face, car alors il devient impossible d'en étudier les caractères, seule et importante utilité d'un herbier. Peut-on dire que la gomme soit un préservatif contre les insectes? J'en doute fort, attendu que j'ai souvent remarqué que les échantillons étaient précisément attaqués par les bandelettes gommées que l'on applique pour les fixer.

Je n'entre pas dans les détails de diverses herborisations faites dans l'Anjou; nos récoltes lyonnaises ne souffrent par la comparaison. Je dois cependant y signaler quatre plantes:

Ilysanthes gratioloïdes scrophulariée non indiquée dans la Flore de France.

Le *Coleanthus subtilis* microscopique graminée que j'avais reçu de Normandie il y a bien des années, et que je croyais ensevelie dans l'oubli des botanistes, comme elle est ignorée dans les flores;

Sous le titre de Plantes rares ou nouvelles pour la France, M. Reverchon signale au col de Vars (Hautes-Alpes) le *Primula longiflora* dont notre collègue M. Saint Lager vous a dernièrement montré de beaux échantillons provenant de cette localité, puis le *Kœleria cenisia* Reut. récolté au col des Ayes près de Cervières.

Le *Carex microtheca* Moq. Sous les murs de Briançon. Il y a quelques années, je rencontrai cette plante dans la gravière située derrière le jardin de M. Jordan, sans pouvoir découvrir son nom; je la plantai dans le jardin où elle a pullulé.

L'*Echinosperrum deflexum* Lehm. Jolie berraginée trouvée à Combe-Noire près Gap; *Sabina Villarsii* Jord, dont les fruits sont 2-3 fois plus gros que ceux du *Sabina alpina* Jord.

Sous le titre de plantes rares ou nouvelles pour l'Anjou, le *Bulletin* contient un long et intéressant catalogue de plantes dû à M. Bouvet. Ce travail prouve que dans l'Anjou la botanique a de fervents observateurs. Les chercheurs d'espèces nouvelles trouveront donc dans ce catalogue des indications précieuses sous des noms fraîchement éclos. Pour ma part, j'en ai pris note et saisirai avec empressement l'occasion de me procurer ces intéressantes formes ou espèces.

Permettez-moi de choisir quelques signalements:

Nuphar auriculatum Genevier, qui diffère du *N. luteum* par les lobes de la feuille qui sont plus rapprochés l'un de l'autre;

Le genre *Rubus* représenté par 112 espèces. J'aime à me figurer un Jardin d'expérimentation comprenant toutes ces formes en beaux spécimens adultes. Quelle jouissance pour le jardinier et l'expérimentateur se promenant dans ces gracieuses plates-bandes. Sérieusement il faudra bien en venir là, si l'on veut prouver l'authenticité de ces espèces.

Les *Sedum*, je parle seulement du groupe *reflexum*, parmi lesquels apparaissent les *thyrsoidesum*, *Brunfelsii*, *corymbiferum*, *affine*, *controversum*, *caesium*, *aggericola*, *rupicola*, *Bouveti*, *consimile*; tous de M. Boreau.

L'*Hedera Helix* L. divisé en : *congesta*, *conferta*, *gracilis*, *paniculata*, *macrocephala*, *rubro-stamen*, par M. Bouvet.

Le genre *Mentha* est représenté par quatorze formes nouvelles, qui doivent sans doute donner raison à ceux qui prétendent que c'est un genre vraiment inextricable.

Je termine cette courte analyse en vous invitant de nouveau à consulter cette très-utile publication.

La lecture de M. Cusin est suivie de quelques observations de M. Vivian-Morel qui relève les critiques adressées par M. Cusin aux espèces de l'École moderne, et au procédé de dessiccation dit à la gomme. Ce dernier procédé s'il rend la constatation de certains caractères plus difficile, permet d'en conserver d'autres, la couleur par exemple, qui disparaît souvent dans les procédés habituels de dessiccation. Du reste, M. Morel n'est pas exclusif et il reconnaît que le procédé à la gomme ne doit s'employer que dans des cas déterminés.

M. Raynaud ajoute qu'un moyen d'empêcher la gomme d'être attaquée par les insectes, est d'y ajouter un peu d'acide phénique.

M. Therry dit même avoir conservé jusqu'à présent par le collage à la gomme des champignons qui sont habituellement détruits par les insectes.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1874

M. le D^r Beau présente, comme membre correspondant, M. Schimper, l'illustre professeur de paléontologie végétale à Strasbourg, dont l'admission est immédiatement votée.

Correspondance :

1° M. Bouvet, président de la Société d'Études scientifiques d'Angers, remercie la Société de son admission comme membre titulaire.

2° M. de Teyssonnier communique quelques notes dont il sera donné lecture à une prochaine séance.

3° M. l'abbé Fray offre aux-membres de la Société quelques